

Présidence du Ruanda
Territoire du Mulera.

Ruhengeri, le 20 juin 1930.

No. 287/Succ.

45

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre no. illisible en date du 23 mai 1930 ainsi que de ses annexes, une liste de succession et un mandat postal à un import de 799 francs. Cette somme a été prise en recette à Ruhengeri sous le no. 69 du L.de C. du 20 juin 1930.

Pour le Délégué en route,
L'Adjoint, KHLTZ.

Ruhengeri



10504

A Monsieur l'Administrateur Territorial à ELISABETHVILLE.